

# FICHE DES DROITS DUS - SAISON 2020/2021



Nom du Club : .....

N° d'Affiliation : .....

Mode de règlement : .....

Date : .....

Catégories	Cotisation Annuelle	Frais administratifs et de Gestion	Indemnités Forfaitaire	Engagements	Total des Droits dus par équipes engagées	Nombre d'Equipes	Droits dus par le club
<b>Championnat Seniors</b>							
Départemental 1 (D1)	71	134	101	49	355	.....	.....
Départemental 2 (D2)	71	127	100	47	345	.....	.....
Départemental 3 (D3)	71	127	100	45	343	.....	.....
Futsal Seniors (1)	/	17	/	18	35	.....	.....
<b>Coupes Seniors</b>							
Coupe d'Occitanie (Obligatoire pour les équipes 1 de D1)		12		30	42		NON
Coupe du Gers Jeff AUCOURT (Obligatoire)		26		29	55		.....
Coupe Savoldelli (Equipe 1 de D2 et D3)		26		25	51		NON
Coupe des Réserves Jean FOURCADE (Obligatoire)		26		25	51		.....
Challenge du District (Equipe de D3)		25		19	44		.....
<b>Jeunes</b>							
Club de Jeunes	35	41		41	117		.....
Entente de Jeunes	35	86			121		.....
Entente Seniors	35	91			126		.....
<b>Championnat Jeunes</b>							
U 19 interdistrict	10	22		22	54	.....	.....
U 17	10	22		22	54	.....	.....
U 15	10	22		22	54	.....	.....
U 13	10	16		22	48	.....	.....
U 11	10	16		22	48	.....	.....
U 9	Gratuit	24		Gratuit	24	.....	.....
U 7	Gratuit	24		Gratuit	24	.....	.....
Futsal Jeunes U15 à U19 (1)	/	25		12	37	.....	.....
Futsal Jeunes U6 à U13 (1)	/	8		14	22	.....	.....
<b>Coupes Jeunes</b>							
Coupe Interdistrict U19		16		27	43	.....	NON
Coupe d'Occitanie U19		16		12	28	.....	NON
Coupe d'Occitanie U17		15		12	27	.....	NON
Coupe d'Occitanie U15		15		12	27	.....	NON
Coupe du Gers U17		16		22	38	.....	.....
Coupe du Gers U15 Jean Luc GARNIER		16		22	38	.....	.....
Coupe du Gers et Festival Pitch U13		16		22	38	.....	.....
Coupe du Gers et Challenge U11		16		22	38	.....	.....
<b>Journée Nationale des U6, U7, U8 et U9 (obligatoire)</b>							
		16		18	34	.....	.....
<b>Féminines</b>							
Coupe de France (droits d'engagement FFF (26 €))		/		/	/	/	/
Coupe d'Occitanie Seniors à 11		/		23	23	/	/
Challenge Souchon		/		/	/	/	/
Championnats Féminines (à 8 ou à 11)		55		26	81	.....	.....
Coupe du Gers Féminines Julie PEGUILHAN (à 11)		29		29	58	.....	.....
Futsal Féminines (1)		17		18	35	.....	.....
<b>Licence Officiel (par arbitre) obligatoire</b>							
		27			27	.....	.....
<b>Solidarité (obligatoire)</b>							
					18	.....	.....

(1) Participation Futsal par équipe engagée.

Total dû

.....

Fiche à retourner avec le règlement correspondant au

Secrétariat du District du Gers de Football – 587, Route de Lavacant - 32000 AUCH **AVANT LE 31 AOUT 2020**

NOTICE VOIR AU VERSO →

## QUELQUES CONSEILS PRATIQUES POUR L'ETABLISSEMENT DE LA FICHE DE DROITS DUS

Au préalable, seule la colonne chiffrée 5 (total des droits dus par équipes engagées) est à utiliser (ne pas tenir compte des 4 précédentes colonnes pour établir vos droits dus).



### **CHAMPIONNATS SENIORS :**

Utiliser la ligne de la catégorie de votre (ou vos) équipe(s) qualifiée(s) pour la saison à venir (tenir compte des montées et descente de la saison écoulée).



### **COUPES SENIORS :**

Coupe du Gers : OBLIGATOIRE pour toutes les équipes 1 (ou réserve pour les clubs de Ligue) engagées en Championnat du District.

Coupe Savoldelli : **non programmée pour la saison 2020-2021**

Coupe des Réserves : OBLIGATOIRE pour les équipes 2 ou 3 évoluant en D2 ou D3

Challenge District : concerne les équipes évoluant en D3

Coupes d'Occitanie : **non programmées pour 2020-2021 (seniors et jeunes)**



### **JEUNES :**

Club de Jeunes : 2 clubs du Gers concernés : SUD LOMAGNE et JF CONDOM

Entente de Jeunes : Etablir une fiche de droits dus par entente avec le numéro d'affiliation du club **financièrement responsable de ces droits**. Inscrire sur cette fiche toutes les équipes engagées par l'entente tant en Championnat, qu'en Coupe). L'entente, au contraire des clubs de jeunes, n'a pas de compte avec le District. Les clubs de l'entente ne règlent pas ces droits, **seul le club financièrement responsable procède au règlement**.

Entente de Seniors : Etablir une fiche de droits dus par entente avec le numéro d'affiliation du club **financièrement responsable de ces droits**. Inscrire sur cette fiche toutes les équipes engagées par l'entente tant en Championnat, qu'en Coupe). L'entente, au contraire des clubs seniors, n'a pas de compte avec le District. Les clubs de l'entente ne règlent pas ces droits, **seul le club financièrement responsable procède au règlement**.



### **CHAMPIONNAT JEUNES :**

Ne concerne que les équipes engagées en District et n'étant pas dans une entente (voir ci-dessus).



### **COUPES JEUNES :**

Qualifiables autant d'équipes qu'en Championnat.

En pratique, pour les U13 et U11, on qualifie d'office en Première phase toutes les équipes inscrites en Championnat.

JOURNEE NATIONALE DES U6-U7-U8 et U9 : OBLIGATOIRE pour tous les clubs disposant de ces catégories de jeunes.



### **FOOTBALL FEMININ :**

Championnat : à 8 ou à 11

Coupes : à 11 : obligatoire

Futsal Féminin : Facultatif

Challenge de France et Challenge Souchon : inscrire la ou les équipes. Les frais d'engagement nous sont communiqués ultérieurement.



### **LICENCE ARBITRE :**

Indiquer le nombre d'arbitres qui au 1<sup>er</sup> Juin couvre votre club pour la saison à venir. Si d'ici au 31.12. de nouveaux arbitres venaient à couvrir votre Club, la régularisation sera effectuée par le District.



### **CAISSE DE SOLIDARITE :**

UN règlement par CLUB obligatoire (les ententes ne sont pas concernées)